

Le premier niveau comprend les catégories et regroupements de sports suivants : Art martial / sport de combat, Athlétisme, Cyclisme, Danse, Entretien ou culture du corps, Equitation, Gymnastique, Marche / Randonnée pédestre, Montagne / Escalade / Spéléologie, Pêche, Sport aérien, Sport aquatique / Nautique, Sport de ballon, Sport de boule, Sport de glisse, Sport de raquette / Crosse / Batte..., Sport de tir, Sport mécanique.

Le second niveau détaille les sports entrant dans ces grandes catégories.

Ce Thésaurus comprend 93 libellés actifs.

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de neuf digits.

Descriptif du Thésaurus de l'intensité de la pratique sportive

Ce Thésaurus comprend 3 libellés actifs, comportant une notion de fréquence de la pratique par semaine :

- occasionnelle - moins d'une fois par semaine,
- régulière - une à deux fois par semaine,
- intensive / compétition - plus de deux fois par semaine.

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de dix digits.

Méthodologie de veille et de mise à jour

S'agissant d'un Thésaurus *ad hoc* répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises est ainsi étudié en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent Thésaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : veille-thesaurus@presanse.fr.

L'ensemble des modifications apportées au Thésaurus des sports et activités physiques entre deux versions est explicité dans un document communiqué aux éditeurs de logiciels et mis en ligne sur le site Internet de Présanse. Ce document « Thésaurus Harmonisés et supports dérivés - Structures et modifications apportées entre Versions 2020.1 et 2021 » est annexé au présent guide.

Pour information, aucune mise à jour n'a été apportée au Thésaurus des sports et activités physiques entre les versions 2020.1 et 2021.



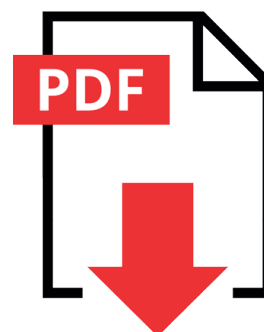
La version 2021 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



(Cf. [annexe n°51](#))

Pour information, aucune mise à jour n'a été apportée au Thésaurus de l'intensité de la pratique sportive entre les versions 2020.1 et 2021.

La version 2021 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



(Cf. [annexe n°52](#))